

# COMMUNE D'ARQUES LA BATAILLE

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique **sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune d'Arques La Bataille, du 25 Septembre 2017 au 25 Octobre 2017 inclus**, soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur Alain Bogaert, commandant de police retraité, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Rouen.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont tenus à la disposition du public en mairie d'Arques La Bataille, pendant la durée de l'enquête, du 25 septembre 2017 au 25 Octobre 2017 inclus :

- Le Lundi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 19H00
- Du Mardi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie d'Arques La Bataille Place Pierre Desceliers 76880 ARQUES LA BATAILLE. Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [plu2017@ville-arques-la-bataille.fr](mailto:plu2017@ville-arques-la-bataille.fr). Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : [www.ville-arques-la-bataille.fr](http://www.ville-arques-la-bataille.fr).

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie d'Arques La Bataille pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- *Le lundi 25 Septembre 2017 de 9 heures à 12 heures*
- *Le Samedi 7 Octobre 2017 de 9 heures à 12 heures*
- *Le Jeudi 12 Octobre 2017 de 14 heures à 17heures*
- *Le Mercredi 25 Octobre 2017 de 9 heures à 12 heures*

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la Mairie d'Arques La Bataille et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet [www.ville-arques-la-bataille.fr](http://www.ville-arques-la-bataille.fr).

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès Monsieur Guy Sénécal, Maire d'Arques La Bataille à la mairie d'Arques La Bataille.